

 <p>Commune de Confignon</p>	<p>Motion</p> <p>« De la transparence dans le suivi des recommandations de la Cour des comptes à propos de la gestion de la Fondation des Evaux »</p>	<p>M124</p>
---	---	--------------------

Date de dépôt : 6 décembre 2016

Date de traitement : 6 décembre 2016

Projet de motion du 23 novembre 2016 de Mmes et MM. Barbara Silvério Lopes Marini, Nathalie von Gunten Dal Busco, Elisabeth Uldry Frossard, Yvan Guillaume, Rocco de Luca et Nicolas Fournier « De la transparence dans le suivi des recommandations de la Cour des comptes à propos de la gestion de la Fondation des Evaux ».

PROJET DE MOTION

Considérant :

- l'audit de légalité et de gestion n°108 de la Cour des comptes, portant sur la gouvernance de la Fondation des Evaux ;
- l'absence de stratégie et de vision à long terme, des autorités politiques et de la direction opérationnelle de la Fondation ;
- les importantes lacunes de surveillance, relevées par l'audit n°108, particulièrement au niveau du contrôle interne de la direction de la Fondation des Evaux ;
- les graves dysfonctionnements relevés par ledit audit, particulièrement dans le domaine de la gestion opérationnelle et financière (manquement à l'intégrité et à l'éthique, confusion entre intérêts publics et privés, incompétence, absence de gestion des risques, gaspillage de fonds publics, etc.) ;
- le soin particulier à apporter dans la gestion d'une institution financée intégralement par des fonds publics ;

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif :

Par 14 oui et 2 non

- de présenter au Conseil municipal, un rapport semestriel écrit sur les actions menées par le Bureau de fondation en réponse à l'audit n°108 de la Cour des comptes, particulièrement dans le domaine de la gestion opérationnelle, stratégique et financière.

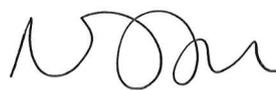
EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers municipaux,

Au vu de ces explications données ci-dessus, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers municipaux, nous vous invitons à voter cette motion.



Le Président : Joël FRAUENFELDER



La Vice-Présidente : Nathalie VON GUNTEN